

INFOS

Villefranche d'Albigeois

JE SOUTIENS
MES ARTISANS ET
COMMERÇANTS

JOURNAL MUNICIPAL JANVIER 2022

UN NOUVEAU LIEU AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTE

LES PROJETS SONT
LANCÉS

LES ACTIONS DE
VOTRE C.C.A.S.

LE DOMAINE DE
BESSOULET



N°11



VILLEFRANCHE
D'ALBIGEOIS

SOMMAIRE

P. 03

Édito

P. 04

Les projets

P. 06

Le projet médical que nous propose
«l'Équipe de Soins Primaires du
Villefranchois (ESP)»

P. 07

La cantine municipale

La fête votive

P. 08

Le CCAS

P. 10

Les décisions prises par
vos Élus en 2021

P. 12

Point sur l'arrivée de la fibre

L'adressage

Acquisition de la balayeuse

P. 13

Échanges avec les habitants du
hameau de Fabas

Réunion des hébergeurs

P. 14

Le Domaine de Bessoulet

P. 15

Le 11 Novembre 2021

Le club ado

P. 16

L'intercommunalité

P. 18

Le cimetière

RENDEZ-VOUS: l'association Terra
Mater (cultiver et partager)

P. 19

État civil

Le recensement

Vos Élus au congrès des Maires à Paris

Tribune politique

INFO MAIRIE

Pour toutes demandes concernant les **autorisations des droits du sol**, la démarche doit se faire de manière dématérialisée sur le mail **urbanisme@villefranchedalbigeois.fr** le dossier doit être complet, formulaire et pièces justificatives auquel il faut ajouter le nom du demandeur, son adresse postale et électronique.

INFO MARCHÉ

Le **marché évolue**, la famille Lallée (primeur) qui était là pour la création de ce marché dominical a arrêté son activité, il nous laisse un grand vide sur le marché. Merci à eux pour toutes ces années. **Un fromager et un poissonnier ont rejoint le groupe** de commerçants, nous continuons à chercher de nouveaux commerçants.

INFO COMMERCES

D'ici l'été, **une laverie automatique va voir le jour** en cœur de bourg, les machines ont été commandé, le local est en travaux.
Il se parle d'un **nouveau café** à suivre....



PHOTO DE COUVERTURE : Un nouvel espace de santé

Villefranche d'Albigeois info n°11 • Janvier 2022

Journal municipal de la mairie / 3 Place de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois
05 63 55 30 15 • mairie@villefranchedalbigeois.fr

Direction de la publication : Bruno Bousquet • **Rédaction et mise en page :** commission communication

Conception graphique : prunch.fr • **Crédit photos :** Arnaud Sirgue-Bec, Gisèle Nicouveau, Olivier Delsuc, Sylvie Averoux, Christel Donnerwirth, Marie-Line Brunet-Calmels, Vanessa Rabaud, Ghislain Porchis, Bruno Bousquet

Impression : SOREP-RCV • Magazine tiré en 700 exemplaires.

Édito

Comme le veut la tradition, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2022 au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel.

L'année 2021 aura vu encore la pandémie de la Covid 19 gouverner notre quotidien. Malheureusement cela risque de durer encore quelques temps et nous allons devoir nous adapter. Les travaux du centre-bourg sont terminés et le résultat est conforme à nos attentes.

L'équipe s'était engagée à traiter le dossier de l'adressage. C'est chose faite. Chaque habitation de la commune possède maintenant une adresse conforme aux normes en vigueur.

La fibre est disponible sur la commune et sous peu, tous les hameaux seront raccordés. L'entreprise Tarn Fibre fait son maximum, nous faisons partie des premières communes de taille moyenne servies dans le Tarn et la première de notre Intercommunalité.

On ne peut que féliciter, une nouvelle fois, nos professionnels de santé qui depuis le début de cette pandémie sont présents à nos côtés. On ne compte plus les journées de vaccination. Leur investissement est exceptionnel. Les centres de vaccination éphémères qu'ils ont réalisés dans la salle du foyer de la Mairie ont connu un franc succès si on peut employer le terme succès. Madame la Préfète est venue personnellement féliciter nos professionnels pour leurs engagements. Le projet santé du territoire avance et dans les pages suivantes, vous pourrez prendre connaissance de ce que nous proposons nos professionnels de santé, pour le futur, tout doit partir d'eux.

Un paragraphe des registres d'État Civil s'est clos. Paule BLADOU née PUECH, notre doyenne s'en est allée à l'âge de 102 ans. Certains se souviennent encore de son dévouement auprès des personnes en souffrance. Quand il n'y avait pas d'infirmière libérale au village, elle allait bénévolement, faire piqûres et soins aux malades et savait leur apporter du réconfort.

Les projets que nous avons mis dans notre programme avancent. En 2022 certains devraient prendre forme ou finir de se réaliser. Le dossier des vestiaires reste à traiter. Un nouveau projet a été reçu et est à l'étude. Il correspond davantage à notre enveloppe budgétaire.

Des chats errants non stérilisés se reproduisent à une grande vitesse, dans le village et dans les lotissements. C'est un réel problème qu'il convient de traiter rapidement. Une campagne de stérilisation va devoir être mise en place.

Lors d'échanges avec les services de l'État, la mairie a indiqué sa volonté de voir la construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune. La demande a été entendue et nous allons travailler sur ce projet dans les mois à venir. Le bâtiment existant datant des années 60 se révèle peu confortable et très exigü. Nous souhaitons que nos gendarmes, dont



l'effectif devrait s'accroître, se trouvent bien à Villefranche d'Albigeois. C'est un moyen parmi d'autres, de garder une gendarmerie sur notre territoire.

Comme vous le savez, nous allons entrer en période électorale pour l'élection de notre Président de la République et de nos Députés. Une édition des nouvelles cartes électorales est prévue avant le 1er scrutin. Vous allez donc être destinataire d'une nouvelle carte électorale. Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales, sont invitées à faire la démarche soit en mairie soit par internet.

Villefranche d'Albigeois continue de se transformer, d'évoluer sans oublier son passé. L'objectif n'est pas de se projeter à court terme, mais de structurer le village pour le futur. L'Équipe s'y emploie chaque jour ! N'oublions pas qu'administrer c'est prévoir et c'est aussi anticiper ce qui doit l'être, tout en respectant notre devise du « bien vivre ensemble » !

Vos élus ont des projets, mais il n'y en a qu'un seul de prioritaire, c'est celui de pouvoir proposer des locaux convenables à de nouveaux professionnels de santé. L'investissement de l'Équipe de Soins Primaire (ESP) est reconnu et félicité.

Les services de l'Etat, via l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui eux seuls ont la compétence santé émettent un avis favorable à la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelles avec une idée de multi-sites dont nous avons émis l'idée pour le territoire. Aux vues du travail fait par les professionnels de santé au sens large, reste à écrire un projet de contrat local de santé, mais le plus difficile est fait. Notre équipe de santé sait pouvoir compter sur notre détermination pour mener à bien le dossier jusqu'à son terme. Vos élus ne lâcheront rien !

Le recensement est en cours. C'est un moment important. Beaucoup de choses vont en dépendre à court et moyen terme comme par exemple, les montants des dotations financières de l'Etat.

Certains d'entre nous traversent des épreuves difficiles et douloureuses : décès d'un proche, graves maladies etc... Leur moral est en berne, on les comprend, on compatit. Soyons solidaires et soutenons-nous les uns les autres car ensemble on est plus forts pour affronter les souffrances. La taille de notre village nous le permet, profitons-en !

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches ! Plus que jamais, en ce début d'année, faisons un vœu très important pour chacun d'entre nous : « Gardons ou retrouvons une bonne santé pour nous accompagner en 2022 » !

Bruno Bousquet

Maire de Villefranche d'Albigeois



TELECHARGEZ L'APPLICATION !
SERVICES • ACTUS • EVENEMENTS • ET BIEN PLUS



Les projets

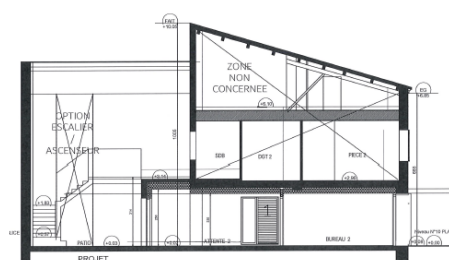
POUR RAPPEL, VOS ÉLUS ONT VALIDÉ LORS DE LA SÉANCE DU 23 AOÛT 2021, LE FAIT DE TRAVAILLER AVEC L'ENTREPRISE THÉMÉLIA (SOCIÉTÉ BASÉE À ALBI) SUR LES TROIS PROJETS PRÉSENTÉS CI-APRÈS.

L'architecte qui nous accompagne sur les trois opérations est Corinne Bonhomme, elle est basée à Albi.

► LA SOCIÉTÉ THÉMÉLIA À COMME PRINCIPALE MISSION :

- Définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles l'ouvrage sera étudié et exécuté
- Préparation du choix des différents prestataires nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (SPS, contrôle technique, assureur, etc...) établissement, signature et gestion des contrats.
- Préparation du choix du maître d'œuvre, établissement, signature et gestion du contrat de maîtrise d'œuvre.
- Approbation des avant-projets et accord sur le projet
- Préparation du choix des entreprises de travaux et établissement, signature et gestion desdits contrats
- Versements de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et du prix des travaux et plus généralement de toutes les sommes dues à des tiers.
- Suivi du chantier sur les plans technique, financier et administratif
- Réception des ouvrages
- Montage et suivi des dossiers de demande de subventions, pour le projet de rénovation d'un bâtiment en vue de la création de locaux à vocation professionnelles éventuellement.
- Ainsi que l'accomplissement de tous les actes afférents à ces attributions.

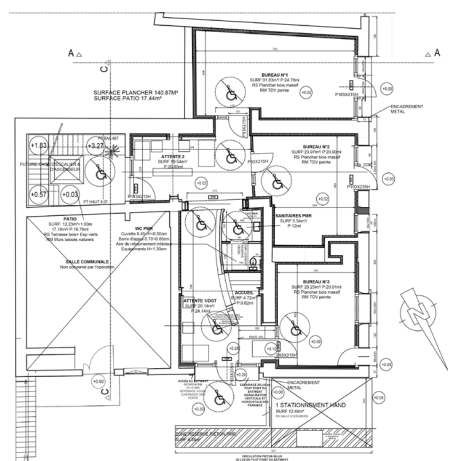
► 8-10 Rue de l'Église (local pour des professionnels).



► Coupe du bâtiment vue de l'Église.



► Projection envisagée de la façade.



► Plan du rez-de-chaussée - Permis déposé.

CE NOUVEL ESPACE QUI SERA DÉNOMMÉ ESPACE HIPPOCRATE A POUR VOCATION D'ACCUEILLIR DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ QUI ONT PRÊTÉ SERMENT AU « SERMENT D'HIPPOCRATE ».

Ces locaux d'une superficie d'environ 200 m² par niveau seront répartis comme suit :

Le permis de construire du rez-de-chaussée a été déposé le 18 décembre 2021, le dossier est actuellement à l'instruction, il prévoit la création de trois bureaux. L'entrée s'effectuera place de l'Église avec des parkings à proximité. Les cabinets de médecins auront une sortie directe sur la rue pour éviter les croisements des patients. Une réflexion est en cours pour créer un quatrième cabinet au rez-de-chaussée en intégrant la salle « Jean-Luc CHAZOTTES » à ce jour rien n'est acté.

L'objectif serait de décomposer le bâtiment comme suit :

Rez-de-chaussée : cabinets de médecins, secrétariat et salles d'attentes

1er étage : probablement un cabinet dentaire avec son secrétariat, sa salle de radiologie et ses cabinets de soins et chirurgies.

2ème étage : Salle de réunion, de repos, pour les professionnels, mais aussi des locaux techniques afférents au bâtiment.

Un ascenseur et un escalier éclairés par un puits de lumière relieront le rez-de-chaussée au premier étage. L'accès au 2ème étage s'effectuera logiquement que par un escalier (coût moindre).

Le coût estimatif des travaux devrait avoisiner 200 000 € HT environ pour le RDC.

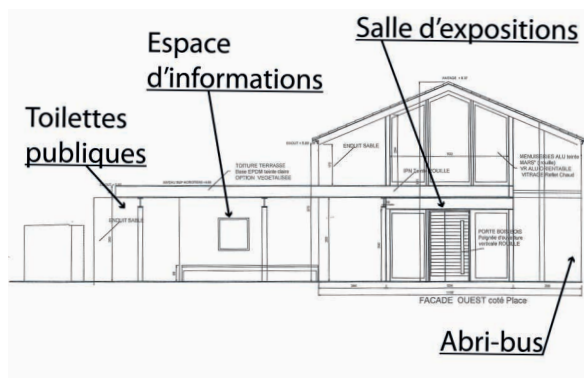
Des dossiers de demande de subventions sont en cours d'élaboration pour une présentation en conseil municipal mi-février, avant un envoi aux différents financeurs habituels.

**Le bâtiment doit être livré avant le début du 4ème trimestre.
Les entreprises qui seront retenues à la suite de l'appel d'offre, devront impérativement respecter les délais.**

► 1 Avenue d'Albi (halle, toilettes publiques, salle multi-activités).



► Projection de la Façade.



► Esquisse du projet.

Comme indiqué dans le numéro 9 d'INFOS Villefranche d'Albigeois à la page 6, le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en espace commercial multifonctionnel va voir le jour.

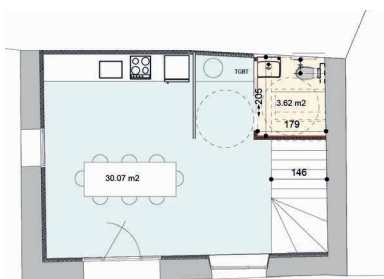
Le conseil municipal du 9 février 2021 (délibération 2021-02) avait sollicité des subventions. Les dossiers déposés ont été validés, la différence entre le montant sollicité de 241 840 € et celui obtenu est de 15 527 € sur un projet global de 302 300 € HT sur estimatif à février 2021.

De fait, il a été décidé le 24 décembre 2021 de déposer le permis de construire de l'ensemble à savoir création de toilettes publiques, création d'un espace d'information, création d'une salle donnant sur la place qui aura comme vocation de promouvoir notre beau territoire avec des expositions temporaires, des ventes de produits locaux, le tout avec à l'avant, un espace couvert, une halle qui pourra servir de multiples usages comme les marchés du dimanche matin, les animations ponctuelles etc...

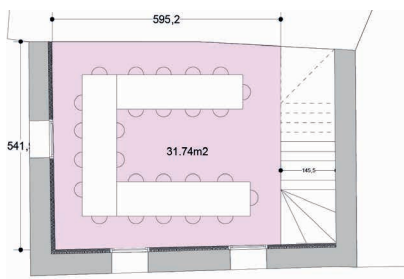
Comme vous pouvez le constater, le projet architectural initial a évolué. Nous avons pris en compte vos suggestions et remarques.

Les travaux vont se dérouler de mai 2022 à décembre 2022, l'appel d'offre va être lancé.

► 15 Rue de l'Église (local ado).



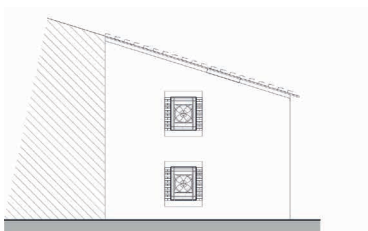
► Plan du RDC.



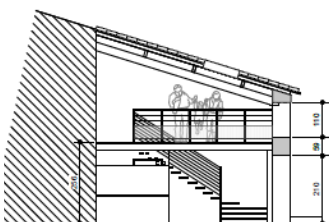
► Plan étage.



► Façade rue de l'Église.



► Façade rue de l'ancienne école.



► Coupe intérieure.

Comme indiqué dans le numéro 9 d'INFOS Villefranche d'Albigeois à la page 5, le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de la création d'une salle mise à disposition des adolescents est lancé.

Le permis a été déposé le 17 février 2021 et délivré le 18 mai 2021. Les travaux vont débuter très rapidement. Une fois les entreprises consultées.

Il est urgent de sécuriser ce bâtiment acquis par la commune, pour 1 000 € fin décembre 2020. La décision de déconstruire ou de réhabiliter est sur la table des discussions par rapport à l'état du bâtiment.

Les subventions sollicitées ont été obtenues.

L'objectif est que fin 2022, le bâtiment soit en service.

Le projet médical que nous propose « l'Équipe de Soins Primaire du Villefrancois (ESP) »

Chaque Villefrancois sait que nos deux médecins sont âgés de plus de 68 ans, ils ont droit de prendre la retraite depuis déjà quelques années. Un projet médical porté par des investisseurs a été constitué en 2018, mais n'a pas recueilli l'assentiment des professionnels de santé. Pour eux, dans une commune comme la nôtre, la santé relève du domaine public et ne doit pas dépendre d'une gestion différente ! L'essentiel, avant tout, était d'avoir de nouveaux médecins et de leur donner les moyens de fonctionner dans un environnement en adéquation avec les exigences actuelles (cabinets réunissant plusieurs praticiens).



Comme indiqué dans le bulletin municipal numéro 7 de janvier 2020, à la page 6 et 7, il est fait un résumé des différentes démarches qui avaient été entreprises par l'ancienne municipalité. Mais notre commune n'a pas la compétence pour mener ce type de projet médical. Cette erreur nous aura finalement rendu service et a permis d'envisager une autre stratégie !

Un projet médical est fait par des professionnels de santé et seulement par eux. Les élus les accompagnent mais n'en font pas partie. Là, était la clef du projet !

► Août 2020 échanges sur les contours du projet

Depuis leur élection, vos élus travaillent pour trouver des médecins pour notre territoire. À plusieurs reprises nous avons rencontré des médecins susceptibles de venir, mais à chaque fois, un détail faisait échouer le projet.

De tous ces rendez-vous, il est ressorti que nous devons admettre que les nouveaux médecins pratiquaient une médecine moderne et voulaient travailler en réseaux et à plusieurs dans un même cabinet. Il est fini le temps du médecin décrit par Flaubert dans Madame Bovary. Aucun ne voulait être seul dans son coin. Ils souhaitent pouvoir s'appuyer sur une communauté à leur côté, mais surtout sur des sachants. Ils voulaient tous sans exception, avoir un médecin sénior à leur côté qui les guiderait. Ils voulaient avoir des journées de travail raisonnables, pouvoir prendre des vacances pendant les vacances scolaires, etc... Gentiment l'un d'entre eux, nous a dit : « il y a une vie à côté du travail ! » ce que l'on peut comprendre. Rendons hommage aux différents médecins qui se sont succédés dans notre commune et qui fonctionnaient d'une manière différente !

Nombre de réunions en visio-conférence, de réunions en présentiel, de rencontres avec l'Agence Régionale de Santé, avec le département du Tarn, avec le Vice-Président de la Région Occitanie en charge de la santé, mais aussi avec les services de l'État (seuls à avoir la compétence santé) ou avec le ministère de la Santé, un échange a eu lieu en face à face avec le Ministre Véran sur la problématique des déserts médicaux lors d'un déplacement à Paris. Tous nous ont accompagnés sur le sujet.

Une autre solution était possible, mais nous ne le savions pas. Mi-décembre 2021, le docteur BARDY installé à Alban depuis plus de 32 ans nous a contactés avec le docteur GIMENEZ pour que nous échangions sur la vision santé du territoire. Ils nous ont indiqué avoir discuté ensemble lors d'une réunion de la CPTS du grand Albigeois. Les deux médecins nous ont expliqué vouloir travailler ensemble à Villefranche d'Albigeois. Ils sont persuadés qu'à eux deux ils arriveront à trouver d'autres médecins. L'échange est très enrichissant et très courtis.

À nos yeux, une condition est indispensable raisonner au-delà du Villefrancois, la tête de pont de la maison de santé pluri-professionnelles doit se trouver ici à Villefranche d'Albigeois et être multi-sites pour rayonner sur l'ensemble de notre territoire.

À suivre !



► Échanges entre médecins sur le projet.



► Explications du D^r BARDY à vos élus.



► Représentants du Département, avec le Président de l'Ordre des médecins, M. Etienne Moulin.



► Une partie de l'équipe de soins primaire du Villefrancois lors d'une réunion.

La cantine municipale



► Le restaurant scolaire



Pour rappel, la cantine municipale de Villefranche d'Albigeois a été construite en 1993, durant la mandature de Claude BESSIERE. Elle accueille quotidiennement les enfants des deux écoles, en moyenne 110 élèves de la maternelle au cours moyen deuxième année. Elle prépare aussi les repas de la micro-crèche tous les jours. De plus le mercredi en période scolaire, 27 enfants prennent leurs repas dans le cadre de l'Activité Loisir Sans Hébergement (ALSH).

Le personnel communal est très investi dans cette tâche quotidienne, Brigitte CUQ, responsable de la Cantine s'occupe des achats et veille du mieux possible à favoriser les circuits courts et les productions locales de qualité. Depuis la création, Brigitte est une des pièces maîtresses de la cantine qu'on souhaite voir évoluer vers une cuisine centrale pour le territoire, une réflexion est en cours.

Le coût de fonctionnement de la cantine municipale est estimé à 100 000 € sur le budget communal. Le prix de revient du repas est d'environ 7.1€ pour 2020-2021. Les familles payent le repas 3.70 €. Depuis l'origine, la commune participe à hauteur de 50 % sur le prix total. Le coût du fonctionnement de la cantine n'est pas équilibré. La rentabilité ne peut exister quand il s'agit d'un service communal rendu à la population

Le prix facturé n'est pas le même si l'enfant habite la commune ou non (délibération 2021-41 du Conseil Municipal du 23 août 2021)

La commune a été lauréate d'un appel à projets permettant le renouvellement du matériel de la cantine. De nouveaux équipements vont être fournis pour assurer la qualité des repas servis et faciliter le travail du personnel. Le dossier est monté pour un total de 13 321 €, ces investissements sont subventionnés à hauteur de 100% par l'intermédiaire du plan France Relance.

La fête votive



► Mise en place de la sécurité sanitaire.



► Des moments de partages.



► Orchestre lors de la soirée.

S'il y a bien un moment que vous avez apprécié sur 2021, c'est le fait d'avoir pu vous retrouver début septembre sur la place du Puits Bas à l'occasion de la fête votive. Tout avait été fait pour sécuriser la place, pour vérifier l'entrée avec le « pass sanitaire ». Les personnes qui n'avaient pas le pass pouvaient être testées sur place. Bravo ! Car tout le monde a joué le jeu en respectant les consignes. En amont, en mairie, une réunion avait posé les choses en présence de représentants de la gendarmerie et de la préfecture.

Cette fête qui était différente déjà par sa nouvelle localisation, s'est très bien déroulée. Chacun a pu prendre du plaisir à discuter, danser, chanter, enfin faire la fête. Les différentes associations qui s'occupent de la fête, ont démontré leurs capacités à s'adapter. Qu'elles en soient remerciées ici!

Le CCAS

Conseil Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est toujours très actif et présent auprès des habitants de notre commune. Sur 2021, votre CCAS a pu vous accompagner sur les sujets suivants en gardant toujours à l'esprit une chose essentielle, faire de son mieux et avec ses moyens.

► 1 • La vaccination



L'action principale fut les séances de vaccination qui se sont déroulées pour la première, deuxième et troisième dose. Plus de 2000 vaccinations ont été effectuées dans la salle du Foyer de la Mairie. Chacun des vaccinés a suivi le même parcours. D'abord inscription à la mairie, rappel téléphonique de Marie-Line BRUNET CALMELS qui indique l'horaire et le jour. Le jour J, vérification de l'inscription, les doses sont comptées, le docteur GIMENEZ valide la vaccination les infirmières ou l'infirmier présents effectuent l'injection. Ensuite, pour permettre de passer agréablement les 15 minutes réglementaires après le vaccin, une petite collation offerte par le CCAS est proposée dans la salle du foyer. Cette action collective réalisée de concert entre les professionnels de santé, le CCAS et les élus a été saluée par Madame la Préfète, lors de la dernière session de vaccination. Elle a pu s'entretenir avec les professionnels de santé et des personnes vaccinées rappelant l'intérêt du vaccin.



► Discussion avec les infirmières



► Échange avec M le Maire



► Discussion avec la directrice de l'école

► 2 • Octobre rose

Fort implication encore cette année avec la vente à emporter d'un aligot saucisse au profit du cancer du sein. Que tous soient remerciés pour leur mobilisation, tant les gourmands d'Aligot que les organisateurs ! ainsi que l'aide précieuse de nos aînés à la MARPA. Il a été récolté 3000€. Félicitation à tous!



► 3 • Le Téléthon

Malgré le mauvais temps, vous êtes venus nombreux au stand faire un achat ou un don au profit des maladies orphelines ! N'oublions pas toutes les personnes qui en sont atteintes ! Aidons régulièrement la recherche à avancer pour soulager toutes ces souffrances !



► 4 • Les droits de l'Enfant



Pour la deuxième année, le livre de la déclaration universelle des droits des enfants a été offert aux élèves de CM2 des deux écoles à l'occasion de la « journée des droits des enfants » le 20 novembre.

► 5 • Le colis de fin d'année



A l'occasion des fêtes de fin d'année, un « colis de Noël » a été distribué aux personnes de plus de 75 ans de la commune. Ces moments d'échanges font du bien à tous, on prend le temps d'échanger de se donner des nouvelles. Merci pour l'accueil que vous avez réservé à tous ces « facteurs livreurs » d'un jour !

Aides administratives à discrétion

Nombreux sont ceux qui sollicitent le CCAS pour avoir de l'aide dans les démarches administratives, tant pour remplir un document que pour bénéficier d'aide à la personne. Ne vous gênez pas ! C'est réellement cela la mission d'un CCAS. Marie-Line BRUNET CALMELS vous aidera du mieux qu'elle peut si cela est possible et travaille en lien avec les assistantes sociales du secteur.

Les décisions prises par vos Élus

CETTE PRÉSENTATION PERMET À CHACUN DE VOIR DE MANIÈRE TRÈS SYNTHÉTIQUE COMMENT SE RÉPARTISSENT LES VOTES DES ÉLUS DE LA COMMUNE, LORS DE CHAQUE DÉLIBÉRATION. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020, L'OPPOSITION MUNICIPALE PAR LA VOIX DE MADAME VALÉRIE VITHE, ANCIEN MAIRE, A DEMANDÉ QUE SUR CHAQUE DÉLIBÉRATION SOIENT MENTIONNÉS LES NOMS DES PERSONNES QUI VOTENT CONTRE OU QUI S'ABSTIENNENT. PAR DIFFÉRENCE, ON SAIT QUI A VOTÉ POUR.

CELA N'EST PAS UNE OBLIGATION, CE N'EST PAS UNE RECOMMANDATION DE LA LÉGISLATION. MAIS LORS DE LA DERNIÈRE MANDATURE, CETTE PRATIQUE AVAIT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. NOUS AVONS DÉCIDÉ DONC DE LA CONTINUER. CELA PERMET DE LA TRANSPARENCE, EN VOILÀ LE RÉSULTAT.

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE LA MAIRIE.

► Les différentes délibérations

Réf	Description	Voix
2021-01	Demande de financement au titre de l'opérateur de réhabilitation d'un bâtiment communal sis 15 rue de l'église à Villefranche d'Albigeois en vue de créer une salle d'animation pour les jeunes	11 pour 3 contre
2021-02	Demande de financement au titre de l'opération de réhabilitation et extension d'un bâtiment communal sis au 1 avenue d'Albi à Villefranche d'Albigeois en vue de créer une halle et des toilettes publiques	11 pour 3 contre
2021-03	Délibération relative au financement de l'étude de faisabilité de l'opération de création et d'extension d'un local communal sis 1, avenue d'Albi – demande de subventions auprès du conseil départemental	11 pour 3 abstentions
2021-04	Délibérations approuvant la création du chemin piétonnier route de Fabas -demande de subventions auprès du conseil départemental	11 pour 3 contre
2021-05	Délibération approuvant la rénovation du cadre tableau Fabas et ses demandes de subventions	14 pour
2021-06	Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable exercice 2019	14 pour
2021-07	Adoption du rapport sur le prix et la qualité (RPQS) du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2019	14 pour
2021-08	Convention pour le faucardage des voies communautaires avec la communauté des communes des Monts d'Alban et du Villefranchois	14 pour
2021-09	Convention de fournitures des repas aux enfants de l'accueil des loisirs intercommunal de la communauté des communes des monts d'Alban et du Villefranchois	14 pour
2021-10	Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaire multi-sites pour l'année 2021 : conventions de fonctionnement avec la CCMAV	14 pour
2021-11	Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire en catégorie B	11 pour 3 contre 1 abstention
2021-12	Mise à jour des tableaux des effectifs	12 pour 3 contre
2021-13	Approbatons des comptes de gestion du budget principal, du budget annexe de l'assainissement et du budget annexe de la régie des transports scolaires – Exercice 2020	14 pour 1 abstention
2021-14	Approbation du compte administratif 2020 du budget principal de la commune	11 pour 4 abstentions
2021-15	Approbation du compte administratif 2020 du budget annexe de l'assainissement	11 pour 4 abstentions
2021-16	Approbation du compte administratif 2020 de la régie des transports scolaires	11 pour 4 abstentions
2021-17	Affectations des résultats de l'exploitation de l'exercice 2020 du budget principal communal	11 pour 4 abstentions
2021-18	Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2020 du budget annexe de l'assainissement	11 pour 4 abstentions
2021-19	Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2020 du budget de la régie des transports scolaires	14 pour 1 abstention
2021-20	Vote des taux d'imposition 2021	15 pour

Réf	Description	Voix
2021-21	Vote du budget primitif principal de la commune exercice 2021	11 pour 3 contre 1 abstention
2021-22	Vote du budget annexe de l'assainissement-exercice 2021	11 pour 4 abstentions
2021-23	Vote du budget primitif annexe de la régie des transports scolaires – exercice 2021	14 pour 1 abstention
2021-24	Financement de l'étude de faisabilité des vestiaires de la salle polyvalente - demande de subventions auprès du conseil départemental	14 pour 1 abstention
2021-25	Convention de partenariat « espace sans tabac » (ligue contre le cancer)	15 pour
2021-26	Approbation de la modification des statuts de la Communauté des Communes des monts d'Alban et du Villefranchois – Compétence « Logements locatifs communautaires »	13 pour 2 abstentions
2021-27	Conventions de groupements de commandes entre la CCMAV et ses Communes membres pour le contrôle des engins levage, aires de jeux, équipements sportifs et installations électriques	15 pour
2021-28	Modifications du temps de travail d'un adjoint technique et polyvalent	13 pour 1 abstention
2021-29	Création des postes d'adjoints techniques principaux de 1ère et 2ème classe en vue d'un avancement de grade	13 pour 1 abstention
2021-30	Mise à jour des tableaux des effectifs	13 pour 1 abstention
2021-31	Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles ou pour surcroit d'activité ponctuel ainsi qu'autorisation à signer des conventions de stage	10 pour 4 abstentions
2021-32	Budget annexe de l'assainissement – Décision modificative n° 1	13 pour 1 abstention
2021-33	Autorisation pour l'acquisition d'une balayeuse	10 pour 4 abstentions
2021-34	Budget principal – Décision modificative n°1	10 pour 4 abstentions
2021-35	Budget principal – Décision modificative n°2	10 pour 4 abstentions
2021-36	Budget principal – Décision modificative n°3	14 pour
2021-37	Réalisation d'emprunts	11 pour 3 abstentions
2021-37 bis	Financement acquisition balayeuse	11 pour 3 abstentions
2021-37 ter	Financement réseau bourg centre	11 pour 3 abstentions
2021-38	Convention de mandat avec la société THEMELIA	9 pour 5 abstentions

en 2021

Réf	Description	Voix
2021-39	Convention d'exploitation de la fourrière animale	14 pour
2021-40	Modification de règlement du restaurant scolaire, de la garderie et de l'étude	14 pour
2021-41	Modification des tarifs de la restauration scolaire	12 pour 1 contre 1 abstention
2021-42	Agrandissement du cimetière communal de Calvin	14 pour
2021-43	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020	14 pour
2021-44	Adressage - Numérotation et dénomination des voies	14 pour
2021-45	Désignation d'un directeur de la régie des transports scolaires	14 pour
2021-46	Convention de partenariat pour le poste d'animation et gestion informatique des réseaux d'écoles	14 pour
2021-47	Financement acquisition balayeuse	12 pour 3 contre
2021-48	Budget principal - Décision modificative n° 4	12 pour 3 contre
2021-49	Financement réseau Bourg centre	12 pour 3 contre
2021-50	Budget annexe de l'assainissement - Décision modificative n°2	12 pour 3 contre
2021-51	Droit de préemption urbain parcelles D103, 104, 124, 125, 126	14 pour 1 abstention
2021-52	Droit de préemption urbain parcelle D1083 (rue de la Mairie)	14 pour 1 abstention
2021-53	Admission en non-valeur de recettes non perçues	15 pour
2021-54	Délégation autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021	12 pour 3 contre
2021-55	Budget communal - Décision modificative n°4: Opérations d'ordre budgétaires nécessaires à l'inscription des avances	12 pour 3 contre
2021-56	Budget communal - Décision modificative n°5 : Ajustement des crédits d'investissement	12 pour 3 contre
2021-57	Budget Assainissement - Décision modificative n°3 : ajustements budgétaires du prêt et des ICNE	12 pour 3 contre
2021-58	Budget Assainissement - Décision modificative n°4 : Régularisation des opérations de clôtures de l'année 2020	12 pour 3 contre
2021-59	Tarifs communaux 2022	15 pour
2021-60	Suppression convention Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales- CNAS	15 pour
2021-61	Intégration de biens sans maîtres dans le domaine communal	15 pour
2021-62	Domaine de Bessoulet	12 pour 3 contre
2021-63	Approbation d'un groupement de commandes pour la fourniture et la pose de la signalisation économique et touristique	15 pour
2021-64	« Opérations Façades » mise en place du dispositif	15 pour
2021-65	Locaux commerciaux vacants et modifications du PLUI : Avis sur mise en place d'un linéaire de protection des locaux commerciaux des centres bourgs d'Alban et Villefranche d'Albigeois	12 pour 3 contre
2021-66	Convention pour le faucardage des voies communautaires avec la communauté des communes des Monts d'Alban et du Villefrancois	15 pour
2021-67	Convention unique d'adhésion aux missions facultatives pour les structures affiliées au centre de gestion du Tarn	12 pour 3 contre

► Détails des votes

		BOUSQUET Bruno	SIRGUE-BEC Arnaud	RABAUD Vanessa	DELSUC Olivier	BRUNET Marie-Line	NICOULEAU Gisèle	BAINS Philippe	AVEROUX Sylvie	GRIMAL Germain	RECOULES Jordan	JOURDES Alain	VITHE Valérie	CARRIÈRE Michel	PORCHIS Ghislain	DONNENWIRTH Christel
09/02/2021	2021-01							Abs			Abs			Abs		
	2021-02							Abs			Abs			Abs		
	2021-03							Abs			Abs			Abs		
	2021-04							Abs			Abs			Abs		
	2021-05							Abs			Abs			Abs		
	2021-06							Abs			Abs			Abs		
	2021-07							Abs			Abs			Abs		
	2021-08							Abs			Abs			Abs		
	2021-09							Abs			Abs			Abs		
	2021-10							Abs			Abs			Abs		
14/04/2021	2021-11							Abs								Abs
	2021-12							Abs								Abs
	2021-13							Abs								Abs
	2021-14							Abs								Abs
	2021-15							Abs								Abs
	2021-16							Abs								Abs
	2021-17							Abs								Abs
	2021-18							Abs								Abs
	2021-19							Abs								Abs
	2021-20							Abs								Abs
	2021-21							Abs								Abs
	2021-22							Abs								Abs
	2021-23							Abs								Abs
	2021-24							Abs								Abs
	2021-25							Abs								Abs
	2021-26							Abs								Abs
	2021-27							Abs								Abs
23/08/2021	2021-28						Abs									Abs
	2021-29						Abs									Abs
	2021-30						Abs									Abs
	2021-31						Abs									Abs
	2021-32						Abs									Abs
	2021-33						Abs									Abs
	2021-34						Abs									Abs
	2021-35						Abs									Abs
	2021-36						Abs									Abs
	2021-37						Abs									Abs
	2021-37 bis						Abs									Abs
	2021-37 ter						Abs									Abs
	2021-38						Abs									Abs
	2021-39						Abs									Abs
	2021-40						Abs									Abs
	2021-41						Abs									Abs
	2021-42						Abs									Abs
	2021-43						Abs									Abs
	2021-44						Abs									Abs
	2021-45						Abs									Abs
	2021-46						Abs									Abs
18/10/2021	2021-47							Abs								
	2021-48							Abs								
	2021-49							Abs								
	2021-50							Abs								
	2021-51							Abs								
	2021-52							Abs								
	2021-53							Abs								
	2021-54							Abs								
	2021-55							Abs								
	2021-56							Abs								
	2021-57							Abs								
	2021-58							Abs								
	2021-59							Abs								
	2021-60							Abs								
27/12/2021	2021-61									Abs			Abs		Abs	
	2021-62									Abs			Abs		Abs	
	2021-63									Abs			Abs		Abs	
	2021-64									Abs			Abs		Abs	
	2021-65									Abs			Abs		Abs	
	2021-66									Abs			Abs		Abs	
	2021-67									Abs			Abs		Abs	

► Nomenclature

Voix pour
Abstention
Voix contre
Abs Absent excusé
 Abs
Abs
Abs Absent ayant donné procuration

Point sur l'arrivée de la fibre



De nombreuses personnes parmi vous, ont, depuis quelques semaines, la fibre dans leur foyer. Selon les retours que nous avons, cela fonctionne très bien.

Pour pouvoir obtenir la fibre, un technicien de l'opérateur que vous avez choisi, doit se rendre à votre domicile pour effectuer des changements sur votre installation téléphonique. C'est obligatoire.

Il est plus facile pour les différents opérateurs de l'installer dans le bourg où le réseau est déjà installé et facilement accessible. Pour ceux qui habitent hors du centre du village, il faudra être un peu plus patient. Il se peut qu'il faille installer des poteaux pour vous amener la fibre de manière aérienne. C'est Tarn Fibre qui s'occupe du réseau. Votre opérateur téléphonique lui ne s'occupe que du branchement ou raccordement entre le PBO, boîte blanche sur le poteau téléphonique et votre domicile.

Pour vérifier l'éligibilité de votre maison, une seule adresse - <http://tarnfibre.fr/>

L'adressage

Comme indiqué dans le dernier numéro d'INFO Villefranche d'Albigeois, les habitations de la commune qui ne bénéficiaient pas d'un numéro d'immeuble et d'un nom de voie ont reçu un courrier les leur précisant.

Nous avons attendu le top de Tarn Fibre et de la Poste pour vous envoyer les courriers avec comme seul objectif qu'à réception des courriers, chacun puisse faire les démarches administratives dont il avait besoin. Il fallait que soit créés au niveau national, les voies et les numéros d'immeubles. Les plaques de rues sont en fabrication.

Vous pouvez vous connecter au site <https://adresse.data.gouv.fr/> pour vérifier que tout est valide pour vous.

Depuis quelques semaines, Didier RAUCOULES, employé communal, vient chez chacun d'entre vous placer la plaque d'immeuble qu'il faut apposer devant votre habitation pour permettre d'identifier plus facilement la maison. Il a été décidé de placer les plaques directement sur le mur et non de vous les laisser dans la boîte aux lettres.



Acquisition de la balayeuse



Depuis 6 mois la commune a acquis une balayeuse qui, au départ, était en location, pour vérifier si elle collait parfaitement à nos besoins. Une fois que tout a été validé, nous avons pris la décision de l'acheter. Pour avoir un village propre, elle sera passée à minima tous les 15 jours sur les axes principaux et tous les mois dans les lotissements. Pour faciliter son passage, des jours vont être fixés ainsi que le côté de la voie à nettoyer. L'entretien des rues devrait être aussi l'affaire de toutes et tous.

Échanges avec les habitants du hameau de Fabas



Le 15 décembre, les habitants du hameau de Fabas avaient été invités en Mairie pour échanger sur divers sujets propres au hameau. Cette réunion qui fut des plus cordiales, était faite pour connaître les avis des résidents sur les travaux effectués, par le

département, sur l'axe reliant Les AVALATS à AMBIALET. Deux personnes avaient fait remonter des remarques négatives, celles-ci ont été transmises aux services des routes du Département lors de la réception le 17 janvier 2022. Les travaux de restauration du tableau de l'Eglise étant terminés, il a été convenu que le tableau serait exposé à Villefranche avant d'être redescendu dans l'Eglise de Fabas.

L'assainissement du hameau qui rejette en milieu naturel sans traitement des eaux usées est un problème qui a été évoqué. Il a été convenu de lancer une étude avec les services du département pour traiter le sujet.

Les coordonnées des personnes présentes ont été mises à jour dans le dossier de prévention des inondations.

Puis le nom des nouvelles voies du hameau a été évoqué.

► *Tableau en cours de restauration.*

Réunion des hébergeurs

Notre commune a sur son territoire des hébergements de type chambres d'hôtes ou gîtes de grande qualité. Les habitants du territoire n'en connaissent pas toujours l'existence. Pourtant ils sont les ambassadeurs de notre commune et participent à notre développement. Ces dernières années, les propriétaires de ces lieux ont changé. Cette rencontre à l'initiative de Stéphanie PICAREL a permis à chacun de se connaître et de valider le fait de travailler en réseau. Propriétaire du gîte de la Bouriotte, elle a mis en place le groupe via une application dénommée « signal ». Le Maire a présenté les projets de la commune en lien avec le Tourisme. Henri FERRIÉ, le président de l'office du tourisme Vallée du Tarn a présenté l'Office secondé par Cécile la directrice. Chacun a ensuite présenté son activité d'hébergeur et a fait part de remarques constructives. Chacun des participants s'est exprimé en développant ce qui pourrait être amélioré sur le territoire. Unanimes et positives furent les remarques sur le marché des saveurs les mardis soir d'été.



► *Remise des Monopoly édition TARN.*



► *Réunion avec les propriétaires de gîtes.*

Le Domaine de Bessoulet

► BESSOULET, le domaine où Jean Jaurès séjourna de 1886 à 1914

Depuis le début du mandat, vos élus réfléchissent sur le devenir du Domaine de Bessoulet qui pourrait être un point d'attractivité pour notre territoire. Dès le premier numéro d'INFOS Villefranche d'Albigeois en Novembre 2020, nous vous avons indiqué dans l'édito, que nous souhaitons nous préoccuper de ce lieu emblématique. Beaucoup de Villefrancois regrettent qu'il se dégrade petit à petit sans que personne n'intervienne. Nous voudrions déjà qu'il soit officiellement reconnu avec le label « Maison des Illustres ». La commune va donc candidater au Label comme prévu dans la délibération numéro 2021-62 (le label n'amène pas d'argent mais juste une reconnaissance). Le bien doit pouvoir se visiter à minima 40 jours par an.



Paradoxalement Bessoulet est sur notre territoire mais les propriétaires actuels du domaine où Jean Jaurès venait passer ses vacances en famille, sont les villes de Carmaux et de Saint Benoit de Carmaux. Nous les associons à toutes les démarches bien évidemment. (Vous pourrez lire dans « Autrescop's », toutes les informations que nous possédons à l'heure actuelle sur l'histoire de ce domaine.)

Le dossier de candidature est suivi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui gère le Label « Maison des Illustres » (MDI)

Ce label a été créé en 2011, Ce label signale des lieux dont la vocation est de conserver et transmettre la mémoire de femmes et d'hommes qui se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Ce label est attribué par le ministère de la culture pour une durée de 5 ans renouvelable. Il représente une reconnaissance officielle de l'intérêt patrimonial de la Maison et donne lieu à des avantages divers.

Pour pouvoir présenter un dossier de candidature, l'immeuble, ici le domaine de Bessoulet, doit remplir les 3 conditions suivantes :

- la Maison doit être ouverte au public au moins 40 jours par an (avec ou sans rendez-vous).
- la Maison ne doit pas poursuivre un but essentiellement commercial.
- la Maison doit avoir été habitée par la personne illustre et en avoir conservé une mémoire.

L'intérieur de la maison devrait être remis dans l'état initial. Il faudrait remeubler dans le style de l'époque pour que le visiteur puisse se projeter au temps où l'Illustre y a vécu.



► Visite de la salle à manger.



► Photo du groupe devant la maison.



► Réunion de travail des Élus et fondation JJ.



► L'architecte des bâtiments de France examinant la porte du bureau de Jean Jaurès.



► Visite du secrétaire général de la Préfecture, sous préfet de l'arrondissement d'Albi et de la chargée de mission.



► Échanges entre les trois maires. Carmaux, Saint-Benoît-de-Carmaux et Villefranche d'Albigeois.

Le 11 Novembre 2021



Le dimanche 14 novembre s'est déroulée la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence de nombreux habitants, d'une délégation de la gendarmerie, les membres des anciens combattants ainsi que de vos élus du conseil municipal.

La cérémonie s'est décomposée en quatre temps forts. Marie-Line BRUNET CALMELS, adjointe en charge du souvenir a expliqué dans un texte pourquoi ces temps de mémoire étaient nécessaires. Arnaud SIRGUE-BEC, premier adjoint de la commune a lu le manifeste envoyé

par Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Les membres du conseil municipal présents ont lu les noms des soldats morts pour la France en 2021. Bruno BOUSQUET a, quant à lui, retracé l'histoire de ce lieu de mémoire qui a été réalisé en 1921, il y a 100 ans. A l'occasion du centenaire, le monument aux morts a bénéficié de travaux de rénovation qui concernent l'aménagement de la place mais aussi les plaques portant les noms de nos héros de la commune, morts pour la France.



► Le monument éclairé.



► Lecture du manifeste de madame la ministre.

Le Maire et le Président des Anciens Combattants ont rendu l'honneur au drapeau. À l'issue de la cérémonie, la Marseillaise a été entonnée. de l'édifice après avoir rendu

En parallèle de la cérémonie, Gilbert BOUSQUET a dévoilé une plaque de rue au nom des Anciens Combattants, pour rendre hommage à leur engagement. Ensuite, en tant qu'actuel Président des anciens combattants, il a vivement remercié les élus pour ce devoir de mémoire.



► Hommage anciens combattants.

Le club ado



► Repas lors d'une soirée.



► Un moment de détente.



► Le temps des travaux.

Cela fait déjà 4 mois que le club ado (13-17 ans) a pris ses marques dans un ancien café au centre du village.

Les propriétaires du lieu ont accepté de louer à l'association famille rurale ce local, pour un loyer très raisonnable.

Nos jeunes s'y retrouvent pour passer des moments agréables autour d'une partie de baby-foot, de billard ou de jeux de sociétés.

Ce sont ces mêmes ados qui réalisent plusieurs fois par an les chantiers jeunes.

On peut toujours compter sur le dynamisme d'Amandine, Valentin et Luc pour animer ces groupes d'adolescents.

L'intercommunalité

► Mobilité : bougeons-nous !

Depuis mars 2021, le territoire de la Communauté de Communes bénéficie d'un accompagnement par le programme Mobil'terre pour réfléchir et expérimenter des solutions de mobilité. Pour cela, une équipe de volontaires en service civique engagés par l'association Unis-Cité sillonne le territoire afin de mieux comprendre vos besoins et attentes et imaginer pour vous et avec vous des solutions.

Pour les aider dans ce projet, vous pouvez :

- Répondre au questionnaire ci-joint ou disponible en ligne via le lien suivant : <https://forms.gle/2LSZyb99jXzKZLCv6>
- Participer aux différents ateliers qui seront programmés dans le courant de l'année 2022 (le programme sera mis en ligne sur le site internet et la page Facebook de la CCMAV)
- Faire part de vos solutions en les envoyant par mail : mobiliterre81@gmail.com

► Propriétaires de milieux humides... vous avez tout à y gagner !

Des joncs poussent sur votre parcelle, votre bétail patauge, vos engins s'embourbent... et pourtant vous êtes propriétaire d'une richesse !

Les milieux humides, ces zones mêlant sol et eau, constituent des ressources qui vont prendre de plus en plus de valeur dans le contexte actuel de changement climatique : réserve en eau de bonne qualité, fourrage, stockage du carbone, support de biodiversité...

en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Tarn, lance une vaste opération de préservation et de restauration des milieux humides sur les Monts de l'Albigeois (Curvalle, Saint-André, Alban, Le Fraysse, Ambialet, Villefranche d'Albigeois, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet).

Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier gratuitement d'un accompagnement technique et de travaux pour mieux gérer et/ou aménager leurs parcelles humides en fonctions de leurs contraintes et de leurs attentes.

C'est pourquoi, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval,

► Le patrimoine de votre commune à portée de main

A l'issue d'une première année de travail, une synthèse des informations en cours de collecte dans le cadre de la Commission « Patrimoines et Tourisme » vous est proposée sous le format d'une fiche de quatre pages. C'est un outil certes incomplet, mais qui a pour objectif de vous faire découvrir ou mieux connaître le patrimoine de votre commune et des communes de votre territoire intercommunal.

Les fiches sont à retrouver sur le site internet de la CCMAV.

Le patrimoine culturel de notre territoire vous intéresse ? Vous avez des informations que vous souhaitez partager ? Vous pouvez contacter Clémence Marietta à l'adresse suivante : patrimoines@ccmav.fr.



► Rénovation de l'habitat, ne cédez pas au démarchage !

AVANT TOUT PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT, LE BON RÉFLEXE EST DE CONTACTER LES ANIMATEURS DE L'OPÉRATION HABITAT MENÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.



Les animateurs l'Opération Programmée d'Amélioration de la Habitat vous apportent des conseils indépendants et gratuits pour préparer votre projet de rénovation : informations techniques, financières et juridiques nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation et estimation du coût des travaux... Ils vous accompagnent également dans le montage de certains dossiers de subvention.

Contactez-les au 05 63 79 26 70.



Si vous n'êtes pas éligibles aux aides de l'ANAH, ils vous orienteront vers le guichet unique de la rénovation énergétique « Tarn Rénov'Occitanie » qui vous apportera des conseils techniques et financiers. Tarn Rénov'Occitanie - 97 Boulevard Soult, 81000 ALBI - Tel : 0805 288 392 numéro vert

► Le Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC

VOUS POSSÉDEZ UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF C'EST-À-DIRE QU'ELLE N'EST PAS RELIÉE À UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ... ALORS VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR CET ARTICLE.

A PARTIR DE MARS 2022 LE SPANC A MANDATÉ L'ENTREPRISE VEOLIA ET SON PRESTATAIRE CIMÉE POUR RÉALISER LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DE BON FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN.

En effet, en 2012 un premier contrôle a été réalisé, mais il est valable au maximum 10 ans.

Comment se déroule la visite ?

Vous recevrez un courrier avant la visite avec proposition de RDV : jour et heure modifiables suivant vos disponibilités. En cas d'absence, un avis de passage sera laissé pour convenir d'un autre RDV. Le jour de la visite :

- Vérification du système, en présence du propriétaire ou autre personne ;
- Saisie des informations et réalisation d'un schéma de l'installation pour la rédaction du rapport ;
- Conseils et informations.

Votre présence ou toute autre personne connaissant l'installation est indispensable pour la réalisation de cette enquête sur le terrain.

Comment connaître l'état de mon installation ?

Il s'agit d'une vérification du bon fonctionnement et de l'entretien de votre installation, pour faire le point sur son état de marche, son entretien et son incidence éventuelle sur le milieu naturel.

Que doit faire le propriétaire avant la visite ?

Rendre accessible tous les éléments du dispositif (fosse, bac à graisse, regards...).

Préparer les divers documents de son installation (plans, factures vidange...).

Le rapport de visite

A l'issue de la visite, vous recevrez un rapport rédigé par la personne habilitée qui précise si l'installation est conforme ou pas et indique les recommandations et les travaux à réaliser.

Que faire en cas de non-conformité de mon installation ?

La non-conformité d'une installation ne veut pas dire obligatoirement pollution.

Cette disposition permet la réalisation de travaux devenus nécessaires, avec une amélioration du système.

La non-conformité avec pollution engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté.

Obligation légale

Cette obligation légale, d'entretien et de contrôle s'impose à tous sur l'ensemble du territoire national (comme par exemple pour les contrôles techniques automobiles).

Les lois sur l'eau de 1992, LEMA de 2006 et Grenelle II de 2010 ordonnent aux collectivités le contrôle de ces installations et obligent les propriétaires d'habitation (principale, louée, secondaire même occupée temporairement) non raccordée à un réseau de collecte d'eaux usées à entretenir son installation (vidange des fosses, des bacs dégraisseurs, décolmatage, etc.) et de la mettre en conformité.

Prestation réalisée par le Bureau d'études **CIMÉE** prestataire de Véolia.

Coût du contrôle : 90 €.

Informations aux usagers : une réunion publique d'information sera programmée en février 2022.

La commune de Villefranche d'Albigeois est concernée.

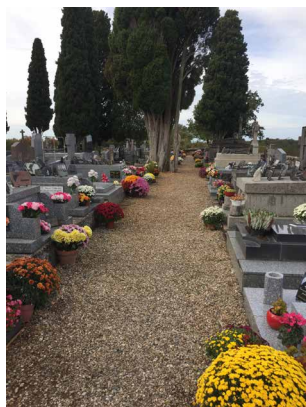


Pour plus d'informations contactez le SPANC :
Nicole GRANIER
Tel : 05 63 79 26 70 Mail : spanc@ccmav.fr

Le cimetière

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour l'entretien de notre cimetière.

Les agents communaux ont taillé les cyprès, refait une partie du mur du cimetière, ont nettoyé toutes les allées et vous l'avez fleuri merveilleusement bien.



RENDEZ-VOUS L'association Terra Mater (cultiver et partager)

Des projets pédagogiques autour des jardins partagés.

Cet automne, la coopération a pris corps entre l'association et l'École Publique.

Les enseignants avec le concours du CPIE ainsi que M Maraval (Réseau d'écoles) ont élaboré une partie de leur projet pédagogique et scientifique autour du jardin.

En novembre, les enfants ont finalisé le plan du jardin sur lequel, ils ont planté de l'osier en partenariat avec M Assié. L'idée était de leur expliquer que de l'arbre, on arrive à faire des objets en vannerie.

10 arbres fruitiers ont été plantés par les enfants afin de les inviter à l'agroforesterie.

Ce projet a été retenu et récompensé par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides dans le cadre du Label « Bouge ton climat » et a obtenu une bourse pour continuer ses travaux.

À venir, l'installation de nouveaux bacs de nourriture à partager et la création d'une pompe hydraulique pour arroser, avec la participation de l'école.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



État Civil du 05/08/21 au 31/12/21

DÉCÈS

- BAC Ginette BELMONTE
- CABANTOUS Robert
- COUGOUREUX Maria SOUTADÉ
- GUIRAUDIE Georges

INHUMATION

- CABAL Georgette ROUSTIT
- BERTHET Irène CAME

NAISSANCE

- CONSTANS Valentine
- BONIFACE Augustine
- PÉPIN BUGAREL Tyciano
- MOLINIÉ Sohan

MARIAGE

- CALMELS Éric & HERAL Sandra
- CALMELS Michel & BRUNET Marie-Line
- JEANMOUGIN Sébastien & DÉTREZ Angéline
- PAULIN Frédéric & RAUCOULES Coralie

Passage d'une étape du tour.

Le 17 juillet, la 15ème étape passera à Villefranche d'Albigois en provenance d'Ambialet et ira en direction de Mouzieys-Teulet



Le recensement

Le recensement qui devait avoir lieu en 2021, va se dérouler du 21 janvier au 21 février 2022 sur la commune.

La mairie a embauché trois personnes qui vont venir à votre rencontre sur cette période. Pour pouvoir les identifier, ils ont une carte qu'ils doivent vous présenter justifiant qu'ils sont agent recenseur. Vu le contexte sanitaire, les contacts sont à éviter.

Le questionnaire pourra être rempli via internet ou bien en version papier



Vos Élus au congrès des Maires à Paris

Six de vos élus se sont rendus au Congrès des Maires à Paris, via l'association des Maires du Tarn, sur leurs deniers personnels. L'objectif de ce déplacement était que chacun aille assister à des réunions, des conférences sur des sujets où la commune avait un intérêt. Le bilan a été très positif.

Dans le cadre du programme établi par l'association, ils ont visité le Sénat, assisté du balcon à un débat dans l'hémicycle à l'Assemblée Nationale et ils ont assisté à la réception donnée par la Maire de Paris à l'hôtel de Ville



► Photo prise à l'Assemblée Nationale devant le buste de Jean Jaurès.

Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.

TRIONS

ENCORE PLUS...



TOUTES LES...

ET TOUS LES...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au moins **20% des déchets** de la poubelle noire sont des recyclables destinés au bac jaune.

Dès aujourd'hui, **trions ENCORE plus :**
tous les emballages métalliques,
tous les papiers et cartons,
toutes les briques alimentaires,
tous les flacons et bouteilles en plastique.

Ils seront **TOUS RECYCLÉS !**

J-400

EN 2023, IL FAUDRA
TRIER TOUS LES EMBALLAGES



WWW.TRIFYL.FR

MÉMO-TRI



BAC JAUNE

BOUTEILLES ET
FLAONS EN PLASTIQUE



PAPIERS



EMBALLAGES
MÉTALLIQUES



CARTONS ET BRIQUES
ALIMENTAIRES



COLONNE A VERRE

BOUTEILLES - FLAONS
POTS - BOCAUX VERRE



COMPOSTEUR

EPLUCHURES - DÉCHETS
VERTS DE JARDIN



VILLEFRANCHE
D'ALBIGOIS